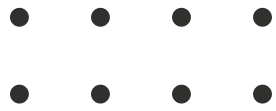


VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES



BUDGET

2025



MOT DE LA Mairesse



L'élaboration du budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 a été guidée par une volonté d'équilibre et de responsabilité. Chaque année, cet exercice budgétaire représente une tâche complexe où nous devons prendre en compte une multitude de facteurs. Bien que le contexte économique ait évolué depuis l'an dernier, celui-ci demeure empreint de défis. Notons entre autres la hausse des coûts qui persiste dans l'ensemble des secteurs d'activités, dont nos services essentiels, qui sont des obligations incompressibles et qui représentent une grande part de l'augmentation de nos dépenses annuelles.

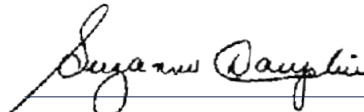
Il est essentiel de rappeler que les municipalités ne bénéficient d'aucune augmentation automatique de revenus liée à la hausse du coût de la vie, puisque notre financement repose essentiellement sur les taxes foncières. Notre-Dame-des-Prairies n'est pas dotée d'autres moyens de financement importants sur son territoire, contrairement à d'autres villes. De plus, nous sommes tenus par la loi de présenter un budget équilibré, quelle que soit la conjoncture économique.

L'ensemble de nos services a mis la main à la pâte afin de réduire leurs dépenses et de générer des économies, tout en ayant le souci de préserver la qualité des services offerts à notre population. Soyez assurés que nous continuerons

d'entretenir nos rues et infrastructures, tout en maintenant notre vitalité culturelle et en offrant des activités variées aux familles.

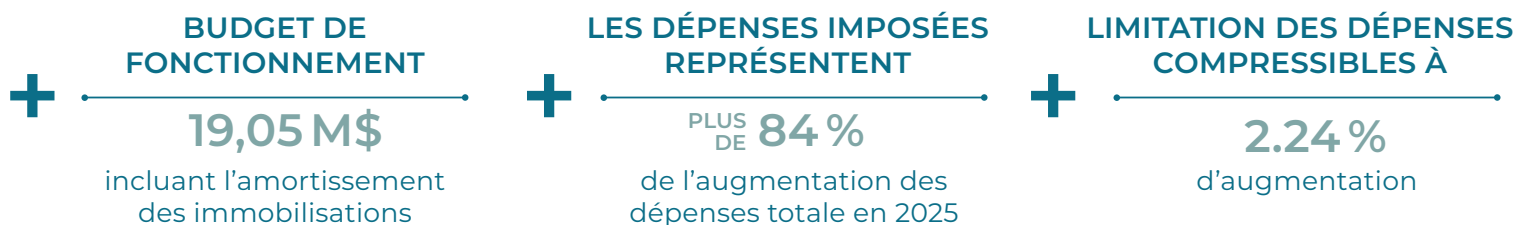
Parmi les projets d'infrastructures qui se poursuivront ou qui s'amorceront, il y aura notamment la finalisation de la station de pompage du quartier Bocage ainsi que la phase II du prolongement de la rue des Affaires dans notre quartier industriel. La réalisation de ce dernier offrira à la Ville de nouvelles perspectives d'affaires et jouera un rôle clé dans son développement économique à long terme. Et c'est sans oublier la réfection du garage municipal, en plus d'une nouvelle étape très attendue dans le réaménagement du parc Amable-Chalut en 2025 : la construction de la patinoire réfrigérée couverte, deux projets pour lesquels la Ville a obtenu des subventions totalisant plus de 8 M\$.

En terminant, je tiens à affirmer que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est tournée vers l'avenir et est pleinement engagée à relever les défis budgétaires, sociaux et climatiques auxquels nous sommes collectivement confrontés, tout en assurant une charge fiscale juste et raisonnable, au mieux de ses capacités.


Suzanne Dauphin

FAITS SAILLANTS

BUDGET



COMPTE DE TAXES



RESTRUCTURATION DES TAXES FONCIÈRES ET DES COMPENSATIONS

Taxe pour l'entretien de l'aqueduc et de l'égout	>>>	Taxe d'entretien du réseau d'aqueduc
	>>>	Taxe d'assainissement des eaux usées
Compensation aqueduc	...>	Compensation pour la fourniture de l'eau potable
Compensation égout	...>	Compensation pour les services d'égout

PRINCIPALES VARIATIONS DE DÉPENSES IMPOSÉES

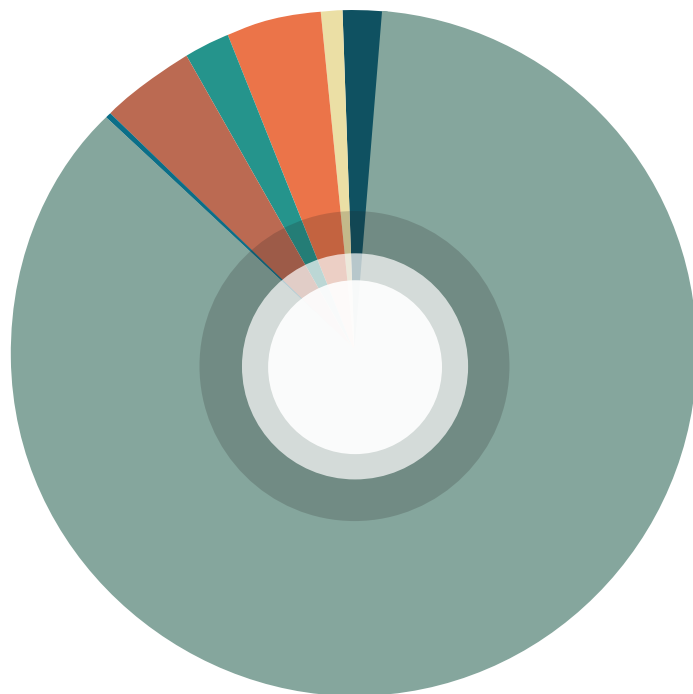
Services de la Sûreté du Québec	1 642 000 \$	Ce qui représente une hausse de 5,9 %
Quote-part - Transport	758 000 \$	Ce qui représente une hausse de 31,0 %
Approvisionnement de l'eau	526 000 \$	Ce qui représente une hausse de 32,3 %
Frais de financement Flambée des taux d'intérêts	959 200 \$	Ce qui représente une hausse de 10,4 %
Déneigement	610 500 \$	Ce qui représente une hausse de 3,5 %

REVENUS

Le 2 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a adopté son budget annuel pour l'exercice financier 2025. Nous vous présentons le détail des prévisions budgétaires des revenus.

REVENUS	BUDGET 2025	BUDGET 2024
Taxes	15 301 000 \$	14 675 000 \$
Paiements tenant lieu de taxes	45 700 \$	42 800 \$
Transferts	816 700 \$	641 200 \$
Services rendus	400 000 \$	407 100 \$
Imposition de droits	787 200 \$	767 200 \$
Amendes, pénalités et intérêts	160 000 \$	185 000 \$
Autres revenus	256 400 \$	286 700 \$
TOTAL DES REVENUS	17 767 000 \$	17 005 000 \$

86,10 %	TAXES
0,30 %	PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES
4,60 %	TRANSFERTS
2,30 %	SERVICES RENDUS
4,40 %	IMPOSITION DE DROITS
0,90 %	AMENDES, PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS
1,40 %	AUTRES REVENUS

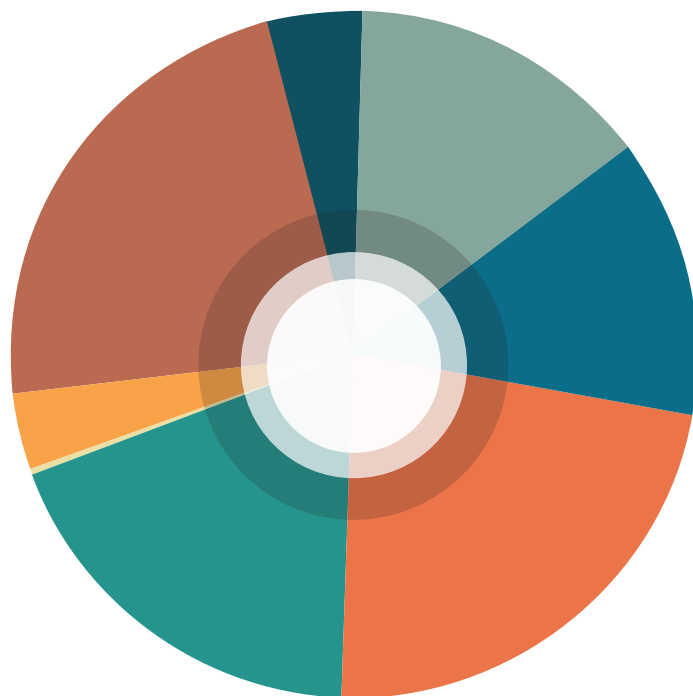


DÉPENSES

Les prévisions budgétaires des dépenses de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, totalisent 19 053 000 \$ et se détaillent de la façon suivante :

DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2024
Administration générale	2 714 500 \$	2 471 200 \$
Sécurité publique	2 411 900 \$	2 306 400 \$
Transport	4 393 300 \$	4 063 600 \$
Hygiène du milieu	3 389 200 \$	3 356 100 \$
Santé et bien-être	21 500 \$	19 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	611 200 \$	635 200 \$
Loisirs et culture	4 456 200 \$	4 139 100 \$
Frais de financement	1 055 200 \$	947 700 \$
TOTAL DES DÉPENSES	19 053 000 \$	17 938 300 \$

14,20 %	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
12,70 %	SÉCURITÉ PUBLIQUE
23,10 %	TRANSPORT
17,80 %	HYGIÈNE DU MILIEU
0,10 %	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
3,20 %	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
23,40 %	LOISIRS ET CULTURE
5,50 %	FRAIS DE FINANCEMENT



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION

AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION	BUDGET 2025	BUDGET 2024
Amortissement des immobilisations	3 388 000 \$	3 297 000 \$
Remboursement de la dette	(2 453 300) \$	(2 362 000) \$
Activités d'investissement	(40 000) \$	(40 000) \$
Affectations - Surplus accumulé affecté	210 000 \$	0 \$
Affectations - Réserves financières et fonds réservés	181 300 \$	38 300 \$
TOTAL	1 286 000 \$	933 300 \$



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS SOMMAIRE 2025-2026-2027

ANNÉE 2025

ADMINISTRATION

Affichage et communications

300 000 \$

300 000 \$

TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

Chemins, rues, trottoirs et éclairage

2 544 000 \$

2 544 000 \$

Rénovation et agrandissement du garage municipal (partiel)

8 890 600 \$

4 225 000 \$ 48 %

4 665 600 \$

Équipements, machineries et programme géomatique

555 000 \$

555 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseaux d'eau potable

2 038 000 \$

1 094 400 \$ 54 %

943 600 \$

Réseaux d'égout sanitaire et pluvial

3 238 000 \$

300 000 \$ 9 %

2 938 000 \$

Réfection station de pompage Bocage et travaux reliés

4 040 000 \$

3 053 370 \$ 76 %

986 630 \$

LOISIRS ET CULTURE

Patinoire réfrigérée couverte

11 772 200 \$

3 833 170 \$ 33 %

7 939 030 \$

Divers travaux d'amélioration et de réfection

1 282 000 \$

1 282 000 \$

34 659 800 \$

12 505 940 \$

36 %

22 153 860 \$

ANNÉE 2026

TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

Chemins, rues, trottoirs et éclairage

2 214 000 \$

2 214 000 \$

Rénovation et agrandissement du garage municipal (final)

980 000 \$

980 000 \$

Réaménagement de la rue Gauthier Nord (partiel)

5 876 000 \$

5 876 000 \$

Équipements et machineries

140 000 \$

140 000 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseaux d'eau potable

250 000 \$

250 000 \$

Réseaux d'égout sanitaire et pluvial

1 250 000 \$

600 000 \$ 48 %

650 000 \$

Réseaux d'eau potable et d'égout- Gauthier Nord

3 325 000 \$

3 325 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

Divers travaux d'amélioration et de réfection

630 000 \$

630 000 \$

14 665 000 \$

600 000 \$

4 %

14 065 000 \$

ANNÉE 2027

TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

Chemins, rues, trottoirs et éclairage

950 000 \$

950 000 \$

Réaménagement de la rue Gauthier Nord (partiel)

2 454 000 \$

561 400 \$ 23 %

1 892 600 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Réseaux d'eau potable

550 000 \$

550 000 \$

Réseaux d'égout sanitaire et pluvial

2 664 000 \$

600 000 \$ 23 %

2 064 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

Réaménagement au parc Amable-Chalut - Parc inclusif

900 000 \$

900 000 \$

Carrefour culturel - Réfection de l'annexe

2 700 000 \$

2 700 000 \$

Divers travaux d'amélioration et de réfection

30 000 \$

30 000 \$

10 248 000 \$

1 161 400 \$

11 %

9 086 600 \$

GRAND TOTAL

59 572 800 \$

14 267 340 \$

24 %

45 305 460 \$

* La Ville de Notre-Dame-des-Prairies est en constante recherche de subventions de la part des divers organismes provinciaux et fédéraux. Pour plusieurs des projets ci-dessus, des demandes de subventions sont en cours. Elles sont soit en attente d'approbation, à confirmer, à définir ou en recherche active.

** La version détaillée est disponible sur le site internet de la Ville dans la section Finances.

TAXATION 2025

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

	2025	2024
Taux de base (résidentiel)	0,608 \$	0,573 \$
Six logements et plus	0,694 \$	0,652 \$
Terrains vagues desservis	1,216 \$	1,146 \$
Immeubles non résidentiels	1,556 \$	1,462 \$

TAXES SPÉCIALES - MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES

Taux de base (résidentiel)	0,060 \$	0,060 \$
Six logements et plus	0,068 \$	0,068 \$
Terrains vagues desservis	0,120 \$	0,120 \$
Immeubles non résidentiels	0,153 \$	0,153 \$

TAXE D'ENTRETIEN D'AQUEDUC ET ÉGOUT

Aqueduc et égout		0,050 \$
Aqueduc seulement		0,040 \$

TAXE D'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC 0,030 \$

TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES 0,020 \$

COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX

FOURNITURE DE L'EAU POTABLE

Résidentiel - Par unité	165,00 \$	165,00 \$
Commerce - Par unité	165,00 \$	165,00 \$
Eau au compteur - Entre 275,04 et 909,22 mètres cubes	0,700 \$	0,550 \$
Eau au compteur - Plus de 909,22 mètres cubes	0,950 \$	0,750 \$

SERVICES D'ÉGOUT

Résidentiel - Par unité	140,00 \$	145,00 \$
Commerce - Par unité	275,00 \$	285,00 \$
Par unité (avec compteur - jusqu'à 275,04 m ³)	275,00 \$	285,00 \$
Par unité (avec compteur - entre 275,04 et 909,22 m ³)	470,00 \$	485,00 \$
Par unité (avec compteur - supérieur à 909,22 m ³)	780,00 \$	805,00 \$

COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Résidentiel - Par unité		
19 logements et moins	130,00 \$	155,00 \$
20 logements et plus	50,00 \$	80,00 \$
Desservie par un conteneur semi- enfoui	90,00 \$	
Chalets	90,00 \$	135,00 \$
Commerce - Par unité	130,00 \$	155,00 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT

**VOUS SOUHAITEZ
RECEVOIR MOINS
D'ENVOIS PAPIER ?**

Recevez maintenant
votre compte de taxes
en ligne : Inscrivez-vous!



Lorsque le total des taxes et compensations exigibles excède 300 dollars, il est possible de les payer en 5 versements égaux, en respectant les dates d'échéance inscrites sur le compte de taxes. À défaut d'acquitter un versement dans les délais prévus, seul ce versement devient alors exigible et porte intérêt, dès lors, au taux fixé par le conseil.

LES PAIEMENTS PEUVENT ÊTRE FAITS :

- par Internet
- dans une institution financière
- par la poste
- par paiement préautorisé
- directement à l'hôtel de ville

LES DATES D'ÉCHÉANCE DES 5 VERSEMENTS SONT :

- 1^{er} : le 30^e jour qui suit l'expédition du compte
- 2^e : le 15 mai 2025
- 3^e : le 15 juillet 2025
- 4^e : le 15 septembre 2025
- 5^e : le 15 novembre 2025

Pour plus de détails, veuillez consulter le site internet de la Ville sous la rubrique « Finances / Évaluation et taxation / Modes de paiement ».

SAUVEZ DU TEMPS ! FAITES VOTRE PAIEMENT EN LIGNE

- Évitez les files d'attentes aux points de service où il est possible d'effectuer vos paiements
- Évitez les frais liés aux timbres et aux chèques
- Facilitez la traçabilité de vos paiements
- Assurez-vous que vos paiements seront reçus à temps



COMMENT ÇA FONCTIONNE?

- ① Accéder au site Internet de votre institution bancaire
- ② Choisir le fournisseur « Ville de Notre-Dame-des-Prairies » dans la catégorie « Taxes municipales »
- ③ Indiquer le numéro de référence de 17 chiffres inscrit sur votre talon de remise
- ④ S'assurer d'inscrire le bon numéro de référence

VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES	
Adresse ADRESSE DE LA PROPRIÉTÉ	
N° référence pour paiement	111122333340000000
SIPC 668	Taxes courantes XXX,XX
No facture: 2FA000000	Autres sommes X,XX
Échéance AAAA-MM-JJ	Total à payer XXX,XX \$
No client XXXX	